

Production porcine et Santé

Mémoire de l'Association médicale du Québec

Juin 2003

Mémoire présenté à la Commission sur le développement durable
de la production porcine au Québec

AMQ

Association médicale du Québec
1000, de la Gauchetière Ouest, bureau 660, Montréal (Québec) H3B 4W5
Tél.: (514) 866-0660 • 1 800 363-3932, Téléc.: (514) 866-0670, info@amq.ca

Médecins
EN ACTION

Table des matières

| | |
|--|----|
| Avant-propos | ii |
| Introduction..... | 1 |
| Contexte de la présentation du mémoire | 2 |
| Les effets appréhendés sur la santé..... | 3 |
| Les risques associés à la contamination de l'eau | 3 |
| Les risques associés à la contamination de l'air..... | 5 |
| Des conflits sociaux à la campagne..... | 5 |
| Recommandations..... | 5 |
| Conclusion..... | 7 |
| Annexe | 8 |

Avant-propos

L'Association médicale du Québec occupe une place unique dans le paysage professionnel médical. Organisation non syndicale qui regroupe plus de 7000 médecins omnipraticiens, spécialistes et résidents, ainsi que des étudiants en médecine, elle se fait régulièrement le porte-parole de la profession médicale dans les débats publics sur notre système de santé.

C'est ainsi qu'en août 2002, les médecins délégués de l'Association médicale du Québec (AMQ), qui participaient à la 135^e Assemblée générale de l'Association médicale canadienne (AMC) à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, ont soumis une proposition en trois volets sur les mégaporcheres, proposition qui a été entérinée par les délégués représentant quelque 54 000 médecins canadiens :

- Que l'AMC exhorte les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à initier et à appuyer les recherches concernant les contaminants associés aux activités industrielles des mégaporcheres ;
- Que l'AMC exprime ses préoccupations quant aux risques posés à la santé des populations vivant dans les milieux ruraux par le développement des mégaporcheres ;
- Que l'AMC demande aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux l'instauration d'un moratoire dans le développement de l'industrie porcine tant que les données scientifiques sur les risques pour la santé ne seront pas connues.

Intrigués par la prise de position de l'AMQ, les médias ont pressé nos délégués de questions afin de savoir pourquoi des médecins s'intéressaient à ce dossier. Il faut comprendre que même si les débats entourant le dossier des mégaporcheres portent principalement sur les problèmes liés à l'environnement, l'incidence de cette activité commerciale sur la santé de la population est très inquiétante.

La D^{re} Suzanne De Blois, alors membre du conseil d'administration de l'AMQ et présidente du comité Santé communautaire, a parlé aux journalistes des problèmes de santé de nature infectieuse liés à la contamination de l'eau, telles les gastro-entérites. Elle a aussi souligné les risques liés à la contamination de l'air, notamment des troubles psychologiques et d'affaiblissement du système immunitaire.

Depuis, l'AMQ a suivi de près ce dossier, parce qu'elle souhaitait préparer un mémoire afin de faire connaître sa position au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, dont nous attendons avec intérêt l'issue des travaux.

INTRODUCTION

Nous savons maintenant que la qualité de l'environnement dans lequel l'humain évolue est un facteur déterminant de sa santé. Les médecins le constatent quotidiennement dans leur pratique. Plusieurs activités urbaines, industrielles et agricoles ont un impact important sur la qualité de cet environnement. L'évolution remarquable qu'a connue l'agriculture au cours des dernières décennies, et en particulier certaines productions comme la production porcine, crée maintenant une pression telle sur le milieu qu'on appréhende des effets sur la santé des populations.

Le présent mémoire vise à faire part à la *Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec*, des préoccupations du milieu médical quant aux risques associés à certaines activités agricoles et, en particulier, au développement des mégaporcherie, pour la santé des populations vivant dans les milieux ruraux. Ce document n'a pas pour but de présenter une revue de la littérature médicale sur cette question. Nous savons que votre Commission a pris connaissance des documents produits par le réseau de la santé publique du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux au cours des audiences que vous avez tenues. L'AMQ juge ces ouvrages bien documentés et souscrit à leur contenu et à leurs recommandations^{1,2,3}.

Ce document se limitera donc à présenter quelques éléments qui préoccupent les médecins praticiens relativement à la question des mégaporcherie. Nous formulerons des recommandations que nous souhaitons voir acheminer, par votre intermédiaire, aux instances concernées.

¹ Gingras, B., J.-M. Leclerc, D. Bolduc, P. Chevalier, M. Laferrière et S. Hamel-Fortin, 2000. «Les risques à la santé associés aux activités de production animale.» Rapport scientifique du Comité de santé environnementale pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. 45 p.

² Gingras, B., S. Hamel-Fortin, L. Jacques, G. Lévesque, E. Masson et M. Provost, 2003. « Mémoire national de santé publique présenté à la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec », Ministère de la Santé et des Services sociaux. 64 p.

³ Gingras, B. Productions animales, l'eau, l'air et la santé, 2003. Présentation à la séance thématique sur la santé aux audiences sur le développement durable de la production porcine au Québec, Institut national de santé publique du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux. 104 diapositives.

CONTEXTE DE LA PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

Régulièrement, des membres de l'AMQ nous font part de leurs préoccupations relativement au développement accéléré de la production porcine dans plusieurs régions du Québec. En plus d'observer eux-mêmes une croissance visiblement importante de cette industrie agricole par l'implantation de mégaporcherie dans de nombreux milieux ruraux, ils nous rapportent les inquiétudes exprimées par plusieurs de leurs patients pour leur santé. Des médecins sont même actifs au sein de groupes de citoyens opposés à l'implantation de porcherie dans leur région. Par leurs démarches, ces médecins tentent d'influencer les décideurs de leur région face à ce qu'ils considèrent être une menace pour la santé physique et psychologique de leurs patients et de l'ensemble des membres de leur communauté.

Dans plusieurs cas, des médecins nous signalent même des cas concrets de patients qui présentent des problèmes de santé qui pourraient être associés à des activités de production porcine. Nous en présentons deux exemples en annexe. Par ailleurs, certains médecins cliniciens s'intéressent de façon particulière à la question des productions agricoles relativement à la santé et à la qualité de l'alimentation. À titre d'exemple, nous vous faisons part ici d'un ouvrage publié récemment⁴.

Au cours de l'année 2002, le gouvernement du Québec a pris certaines mesures relatives à la production porcine avec lesquelles l'AMQ est en accord. Soulignons entre autres un moratoire sur la construction de nouvelles porcherie imposé à partir de juin 2002, le mandat donné à une commission du Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) de tenir des audiences sur cette question et la mise sur pied d'une étude concernant les effets sur la santé associés à la production porcine.

⁴ François Melançon, MD « Un médecin dans votre cuisine - la santé et la longévité par la nutrition », 2001. Édition Guy Saint-Jean. 256 p. (en particulier les chapitres 20, 21 et 22 portant sur l'industrie agro-alimentaire, les organismes génétiquement modifiés et les problèmes de l'agriculture intensive).

La levée du moratoire risque cependant de relancer le débat. C'est pourquoi nous jugeons pertinent de présenter ce mémoire.

LES EFFETS APPRÉHENDÉS SUR LA SANTÉ

L'agriculture intensive représente des risques importants de pollution environnementale, principalement pour les cours d'eau et les puits de même que pour l'air. Dans certaines régions rurales, la production porcine, en particulier, s'est concentrée sans égard à ces effets. En conséquence, la consommation d'eau contaminée et les émanations provenant des sites de production porcine intensive peuvent entraîner divers problèmes de santé. À titre d'exemple, nous en mentionnons ici quelques uns, très succinctement.

LES RISQUES ASSOCIÉS À LA CONTAMINATION DE L'EAU

La contamination de l'eau potable par des microorganismes pathogènes serait responsable d'une proportion non négligeable (les données à ce sujet sont imprécises) des cas de gastro-entérites qui surviennent dans une communauté. Bien que les causes de contamination soient variées, certains épisodes pourraient résulter d'une pollution d'origine agricole par des déjections animales. La plupart des gastro-entérites n'entraînent pas de conséquences graves pour la population en santé. Cependant, certains microorganismes contenus dans le fumier ont un potentiel plus virulent et peuvent causer des entérites sévères, avec parfois des complications majeures. De plus, les personnes âgées, les nouveau-nés, les personnes ayant un système immunitaire déficient et les femmes enceintes (pour certains pathogènes) sont souvent plus sensibles à ces types d'infection.

L'événement qui a fortement touché la population de la petite ville de Walkerton en Ontario, en mai 2000, a tristement révélé à la communauté médicale du Québec qu'une épidémie de ce genre pourrait aussi survenir dans certaines de nos régions. L'enquête a d'ailleurs confirmé que la contamination de l'eau par du fumier était à l'origine de cette catastrophe. Les médecins de famille qui exercent en milieu rural au Québec et ailleurs au Canada ont été particulièrement ébranlés par cet épisode.

Par ailleurs, l'eau de baignade contaminée représente aussi un risque d'infection pour la population et surtout pour les jeunes enfants. Par exemple, des cas d'entérite hémorragique à *E.coli* suite à une baignade dans un cours d'eau bordé par des fermes bovines ont été rapportés.

Selon la littérature médicale, la pollution par des agents chimiques provenant d'activités agricoles serait associée à certains problèmes de santé. Par exemple, les pesticides, abondamment utilisés sur les cultures destinées à l'alimentation porcine, augmenteraient le risque de certains types de cancers. Les nitrates, quant à eux, produits issus de la transformation de l'azote contenu dans le fumier et les engrais minéraux, pourraient affecter, lorsqu'ils sont en excès dans l'eau potable, le nouveau-né ou encore le fœtus. Des études concluent aussi à un risque accentué pour certains cancers. Bien que les preuves ne soient pas bien établies, les médecins sont d'avis qu'il est nécessaire de réduire la présence de ces substances dans l'environnement.

Les médecins pratiquant en milieu rural se questionnent souvent sur la qualité de l'eau potable dans les petites localités. D'abord, une proportion importante de familles ont un puits situé en pleine zone agricole. La plupart du temps, on ne connaît pas la qualité de l'eau qu'on y puise. De plus, il est reconnu que les réseaux d'aqueduc des petites municipalités rurales rencontrent souvent des difficultés à distribuer une eau de bonne qualité. L'implantation de nouvelles porcheries dans de tels secteurs est donc susceptible d'exacerber ce problème. Les citoyens, les élus et les médecins en sont bien conscients.

Bien que les risques associés à la contamination de l'eau sont considérés prioritaires, d'autres problèmes de santé attribuables à l'industrie porcine préoccupent les médecins. Par exemple, l'usage répandu d'antibiotiques dans l'alimentation des porcs jouerait un rôle dans le développement du phénomène de résistance microbienne aux antibiotiques chez l'humain. Les médecins sont particulièrement sensibles à cette question. La présence possible de résidus d'antibiotiques dans la viande de porc et d'autres animaux d'élevage attire aussi l'attention. Les problèmes dus à la pollution de l'air et la question des conflits sociaux sont par ailleurs souvent évoqués.

LES RISQUES ASSOCIÉS À LA QUALITÉ DE L'AIR

Les émissions de polluants dans l'air à partir de gros sites d'élevage de porcs peuvent être responsables de divers problèmes de santé chez des personnes qui habitent dans leur voisinage. Divers symptômes peuvent être ressentis. Des cas concrets de problèmes respiratoires rapportés par des médecins d'ici, dont des cas d'exacerbation d'asthme en période d'épandage intensif de lisier, ou encore, de rhinite chronique, viennent corroborer des études qui concluent à de tels effets. De plus, les odeurs peuvent être la cause de divers troubles de nature psychologique et physiologique, et porter atteinte à la qualité de la vie d'un nombre de plus en plus important de personnes en milieu agricole. Bien que d'autres études soient nécessaires pour compléter et préciser l'analyse de toutes ces données, la situation demeure préoccupante.

DES CONFLITS SOCIAUX À LA CAMPAGNE

Des médecins de famille en milieu rural sont témoins, depuis quelques années, de conflits sociaux qui résultent de l'opposition de groupes de citoyens à des projets de mégaporcherie dans leur milieu. En plus d'appréhender la contamination de leur eau et les problèmes d'odeurs, les opposants craignent pour leur santé, leur qualité de vie, et aussi, la perte de valeur de leur propriété.

Les situations conflictuelles vécues dans plusieurs communautés pendant des périodes prolongées suscitent un état de stress chronique qui peut évoluer, chez certaines personnes, vers un état de détresse psychologique caractérisé, lequel augmente la vulnérabilité à d'autres problèmes de santé.

Recommandations

Considérant les divers éléments soumis à l'Association par plusieurs médecins;

Considérant les nombreuses préoccupations, malgré les incertitudes, quant aux risques pour la santé pouvant être associés à certaines activités agricoles;

Considérant les recommandations formulées à votre Commission par le ministère de la Santé et des Services sociaux auxquelles nous souscrivons;

l'AMQ demande à la *Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec* que des mesures soient prises afin de :

- Réduire la concentration de la production porcine dans les secteurs où elle est trop élevée;
- Mieux contrôler les effets négatifs sur l'environnement engendrés par la production porcine et les diverses activités agricoles, par des critères et des normes plus sécuritaires, principalement pour mieux protéger l'eau potable;
- Réduire les odeurs émises par les sites d'élevage porcin et par l'épandage;
- Favoriser la viabilité des fermes non industrielles;
- S'assurer que le développement de la production porcine et de toute activité agricole se fasse dans le respect des citoyens.

Compte tenu des nombreuses améliorations qui devront être apportées aux façons de faire actuelles afin de prévenir des problèmes de santé qui peuvent en découler, l'AMQ demande enfin :

- ◆ De maintenir un moratoire sur le développement de la production porcine (par des mesures qui permettent vraiment son ralentissement) jusqu'à ce que ces nouvelles mesures soient mises en œuvre.

CONCLUSION

L'agriculture constitue une activité économique essentielle pour plusieurs régions du Québec. Elle doit donc pouvoir continuer à se développer afin d'assurer la viabilité des fermes québécoises. Cependant, ce développement doit se faire en harmonie avec les autres activités et de façon acceptable pour l'ensemble des citoyens des zones rurales en évitant de nuire à l'environnement et de mettre à risque la santé et la qualité de vie de la population. De toute évidence, ça n'est pas le cas dans plusieurs régions du Québec.

ANNEXE

Voici, à titre d'illustration clinique, deux histoires de cas communiquées par le Dr Gérard Lessard, médecin omnipraticien pratiquant dans la région de Bécancour. L'un de ces cas est lié à la contamination de l'eau de baignade et l'autre, à la contamination de l'air. Bien qu'on ne puisse établir de lien causal direct entre les facteurs environnementaux liés à la production porcine et les problèmes de santé observés, il n'en demeure pas moins que ce témoignage illustre de façon éloquente le point de vue d'un médecin confronté à des symptômes potentiellement associés à des activités de production porcine en zone rurale.

CAS NO. 1

« En août 2002, le ministère de la Santé du Québec a interdit de se baigner dans la rivière Bécancour car elle était trop saturée de bactéries pathogènes. Cependant, il était déjà trop tard pour une de mes patientes qui s'y était baignée 10 jours plus tôt et qui a eu une dermatite infectieuse généralisée avec otite externe bilatérale qui a nécessité la prise de 20 jours d'antibiotiques et de gouttes optiques. »

Le problème provient principalement d'une production de lisier qui dépasse les capacités d'absorption des sols d'un territoire donné de sorte que le surplus de lisier contamine l'eau de nos rivières, de nos lacs et même de la nappe phréatique avec trop de nitrates, de phosphore et de bactéries pathogènes qui ont des conséquences néfastes pour notre santé et notre environnement. »

Cas no.2

« Voici un exemple de problèmes respiratoires (asthme avec parfois rhinite et sinusite) causés vraisemblablement par des particules respirables (environ 400 substances chimiques selon la littérature) provenant d'une porcherie. »

Je suis le médecin omnipraticien d'une patiente de 61 ans qui m'affirme que ses bronchospasmes sont en corrélation directe avec le vent de direction nord sud qui transporte odeurs et particules respirables vers sa maison située à 800 pieds au sud d'une maternité de porcs, maison qu'elle et son conjoint ont achetée en 1977.

En 1986, 9 ans plus tard, elle a commencé à faire des crises d'asthme. De 1988 à 1998, elle a été hospitalisée à de nombreuses reprises, avec traitements de corticothérapie à cause de bronchospasmes. Lors de son hospitalisation en août 1998, elle avait également une sinusite maxillaire aiguë bilatérale qui a du être traitée par antibiotiques (biaxin).

En janvier 2001,,elle a été hospitalisée pour bronchospasme sévère avec VEMS à 37% des valeurs prédites. En février 2002, elle a été à nouveau hospitalisée pendant 7 jours pour asthme bronchique décompensé. A l'arrivée, son VEMS était à 44% des valeurs prédites et le jour précédant son départ, il était amélioré à 1.41L, soit 74% des valeurs prédites. Cependant, cette patiente était alors devenue intolérante à la cortisone. Son pneumologue a dû passer au solu-médrol puis a tenté le médrol par la bouche, ce qui a causé un étouffement. La patiente a été transférée au décadron qu'elle a bien toléré.

En bref, cette patiente présente des bronchospasmes de plus en plus sévères, d'une durée plus longue, que l'on peut entendre sans stéthoscope et qui répondent de moins en moins bien aux bronchodilatateurs et aux corticostéroïdes tant en inhalation que per os. A noter que cette patiente ne fume plus depuis maintenant 17 ans et qu'auparavant elle fumait 15 paquets par année. Elle m'affirme qu'un de ses voisins souffre de problèmes respiratoires pires que les siens. »